



# BULLETIN MUNICIPAL

## Année 2020- N°52

les vœux du Maire seront diffusés en vidéo  
La date vous sera communiquée ultérieurement



[www.mairiedestavar.fr](http://www.mairiedestavar.fr)





**Laurent LEYGUE, Maire**

Chères Estavaroises, chers Estavarois,



2020 aura été une année difficile pour tout le monde dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent. Il nous a fallu, et ce n'est pas terminé, faire face à des difficultés auxquelles nous n'avions jamais été confrontés. La population d'Estavar a su se montrer à la fois solidaire et respectueuse des différentes normes imposées par le gouvernement lors des deux confinements. La municipalité a été à vos côtés bien que les élections municipales du 15 mars 2020, aient eu lieu 2 jours avant le 1<sup>er</sup> confinement. A ce jour, très peu de cas ont été recensés sur la commune ce qui nous a permis de passer ces deux confinements dans une certaine sérénité bien que la pandémie et les décisions prises aient quelques fois suscité doutes et circonspection. Je voudrais remercier tout le personnel soignant et les personnes qui nous ont permis de vivre quasi normalement, de même que les enseignantes et le personnel municipal qui ont assuré la continuité de l'école, la cantine et le périscolaire afin que nos enfants puissent recevoir l'enseignement qui leur est dû.

2020 aura été une année d'élections municipales particulières puisque se sont écoulés deux mois entre l'élection du nouveau conseil municipal et sa mise en place avec l'élection du maire. Je remercie une fois de plus les Estavaroises et Estavarois qui m'ont renouvelé leur confiance à plus de 68%. Nous avons assuré la continuité des services au gré des décisions concernant la pandémie et nous avons été très vigilants durant le premier confinement. Une solidarité particulière s'est mise en place. Nous avons veillé à ne pas faire d'ingérence dans la vie de chacun mais il était primordial ne pas perdre le lien social. Nous vous avons déjà distribué des masques en tissu et avec ce bulletin vous trouverez également d'autres masques lavables fournis par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales. Malheureusement toutes les animations et les opportunités de se rencontrer ont été tributaires de la situation et n'ont pas pu avoir lieu, seul le marché nocturne du jeudi a pu, pendant le temps estival, permettre aux habitants du village de se retrouver.

2020 et son bulletin municipal où vous trouverez comme toujours les réalisations les plus importantes en investissement de la commune, des infos pratiques quant à l'urbanisme, des rappels de consignes de tri, une sensibilisation sur les incivilités et un point budgétaire.

Je profite de la situation pour rappeler qu'en matière d'urbanisme (instruction), de collecte d'ordures ménagères, de tourisme, de développement économique et de demande de cartes d'identités ou passeports, la commune ne détient plus la compétence.

En cette période de fin d'année, je voudrais avoir une pensée pour les personnes seules, souffrantes ou qui ont perdu un être cher en 2020 et leur assurer notre plus profond soutien.

Malgré la situation actuelle et malgré l'inconnu, je souhaiterais que nous regardions devant, que nous continuions à vivre ensemble, à nous parler, à nous entraider, car c'est ce qui fait la force de nos villages ruraux. Plus que jamais nous devons être solidaires les uns des autres !!! Ayons des projets, pensons à notre avenir commun. Le monde devenant de plus en plus individualiste et ne prenant pas le bon chemin, à nous de recadrer les choses afin d'avoir moins d'incivilités, de disputes, de frustrations.... Ayons confiance en nous !

Du fond du cœur, je vous souhaite à tous, habitants d'Estavar, de Bajande, de Caillastres ou du Mas Saint Joseph, de passer de bonnes fêtes et le meilleur pour l'avenir.



**La nouvelle équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes**

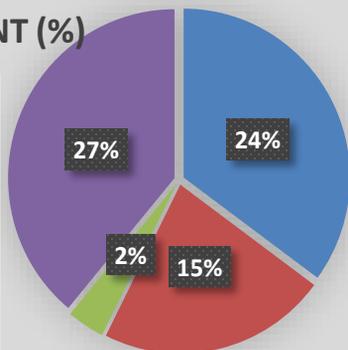
De gauche à droite: Sébastien Colomer, Charlotte Azoulay, Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Fabrice Calmont, Laurent Leygue, Paul Miffre, Alizée Desmet, Bruno Cagny et Jean-Claude Rivayrol

## B C D G E T

# FONCTIONNEMENT 2020

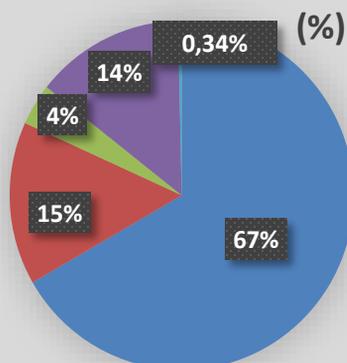
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (%)

- CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES DE PERSONNEL



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (%)

- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- PRODUITS DES SERVICES
- EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES
- AUTRES RECETTES

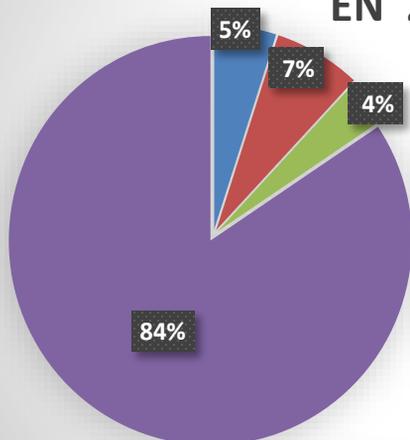


### COMPARATIF DES CHARGES DE PERSONNEL



## INVESTISSEMENT 2020

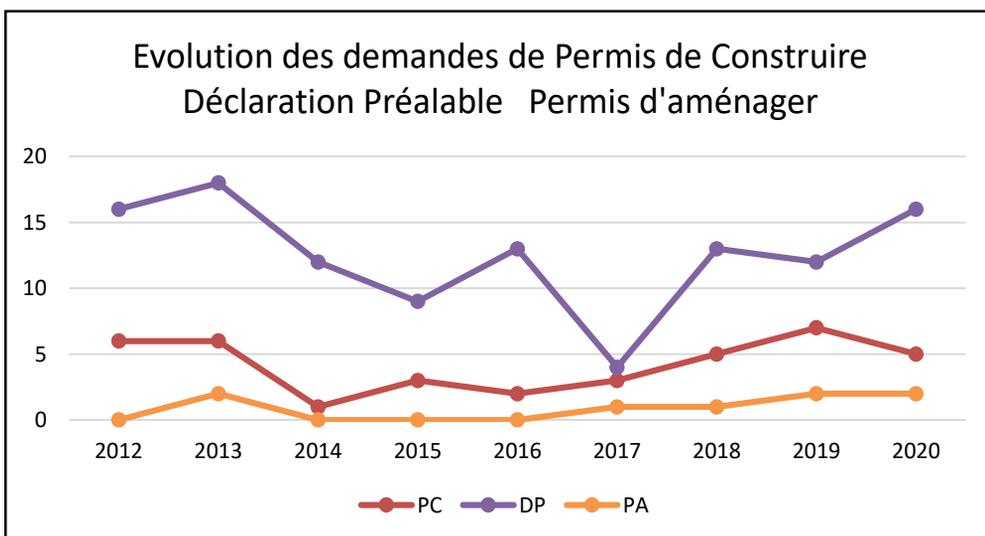
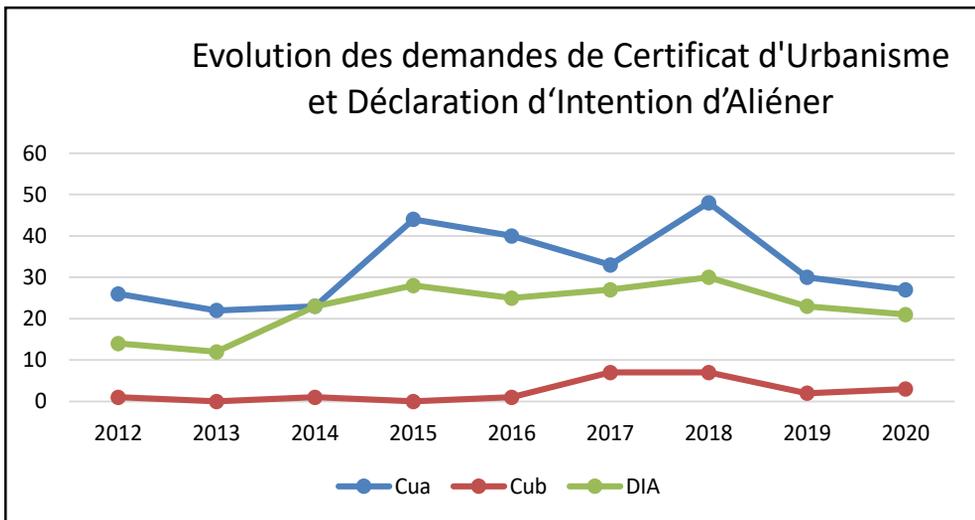
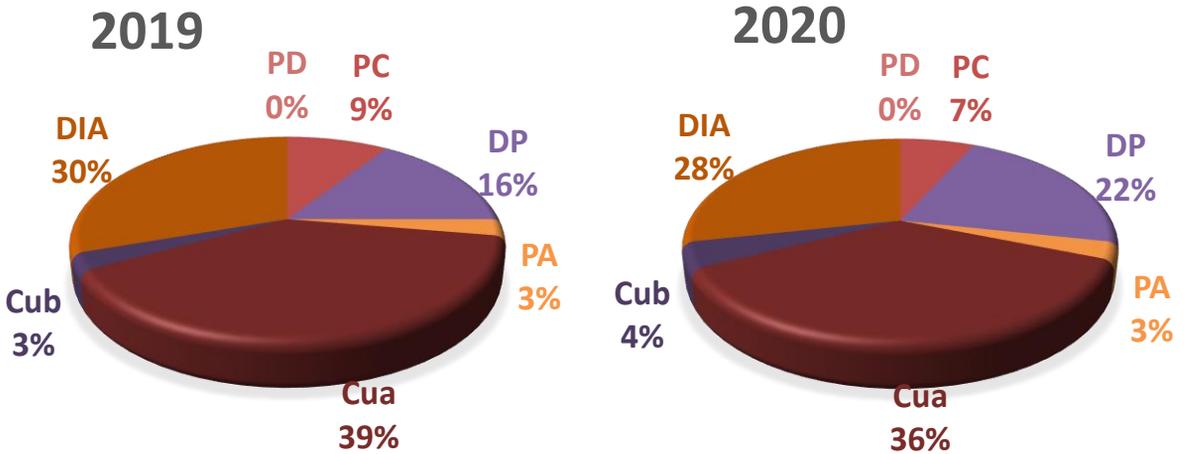
### DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2020



- NUMERISATION ETAT CIVIL
- SPORTS LOISIRS CULTURE
- SERVICES ECOLE ET PERISCOLAIRES
- RBT CAPITAL EMPRUNTS

# Evolutions des demandes d'autorisations d'urbanisme de 2012 à 2020

U  
R  
B  
A  
N  
I  
S  
M  
E



## AUTORISATIONS D'URBANISME

- le certificat d'urbanisme d'information vise à connaître les règles qui s'appliquent sur tel terrain
- le certificat d'urbanisme opérationnel vise à interroger l'administration sur la faisabilité d'un projet d'urbanisme
- la déclaration préalable de travaux est exigée pour réaliser des aménagements de 5 à 40m<sup>2</sup>
- le permis de construire est exigé pour réaliser des aménagements supérieurs à 40m<sup>2</sup>
- le permis de construire modificatif apporte des modifications mineures au permis initial
- le permis d'aménager est utilisé pour effectuer notamment certaines opérations de creusement ou de surélévation du sol
- le permis de démolir est demandé pour réaliser la démolition de constructions situées dans un secteur protégé sans réalisation d'une autre construction

**Pour toute occupation de la voirie publique** (échafaudage, engin...), il faut déposer en mairie via le CERFA accessibles en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr):

- une demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation des travaux
- une demande d'arrêté de police de la circulation

Adresses utiles

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

[www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

## LUTTE CONTRE LES FRELONS



Avec l'arrivée de l'hiver et la chute des feuilles, des nids de frelons d'environ d'1 m de haut sont apparus.

Une société est intervenue pour les éradiquer.

Aidez nous à lutter contre l'invasion de frelons: signalez en mairie d'éventuels nids sur le domaine public.



**STOP AUX  
INCIVILITES !**



*L'agence postale communale d'Estavar*

*a déménagé au sein de la mairie !*

*Chantal vous accueille tous les matins de 08H à 10H00*

*Dans le respect des gestes barrières et une personne à la fois*



**ATTENTION !**

**La mairie et l'agence postale communale seront fermées du 25 décembre 2020 au 03 janvier 2021**



**REFECTION DU CANAL DEVANT LA BIBLIOTHEQUE**



**DEPLACEMENT DU PANIER DE BASKET**



**REFECTION DE LA FACADE DE L'ECOLE**



**REFECTION DU CARRER DELS VINYALS**



**REFECTION DU MINI GOLF**



## Accueil du public en Mairie et en Agence Postale: 08H00-10H00 tous les jours

Population actuelle source INSEE Janvier 2020 : 489

Ecole Estavar : 40 enfants inscrits CM2 : 15 ; CM1 : 5 ; CE2 :13 ; CE1 : 7

Bibliothèque : Fermée jusqu'à nouvel ordre vu le contexte sanitaire actuel

Inscription sur les listes électorales : sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie

Carte de la déchetterie :

s'adresser à la communauté de communes Pyrénées Cerdagne à Saillagouse

Passeport, Carte Nationale d'Identité : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et en mairie de Saillagouse

Permis de conduire, carte grise : se font uniquement sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Recensement militaire : en mairie pour fille et garçon dans les 15 jours qui suivent la date d'anniversaire des 16 ans.

Restauration scolaire à l'école primaire d'Estavar: ce service est payant. En cas d'échéance impayée, l'enfant pourra être exclu du service.

### Naissances

Chloé BATIFOLIER –MERCIER

Nielo DA SILVA VILAR

Lilas Katia BLANCHE RIBOT

Rose Virginie BLANCHE RIBOT

Tiago ROYER BOURDON

Toutes nos félicitations aux heureux parents

### Décès

Jean Guyslain ALLARD

Geoffrey CHEVALLIER

Marie Ange IMBERN

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

*Cérémonie du 8 mai 2020*





Cher(e)s Ami(e)s,  
L'épidémie Covid nous a contraint à annuler les fêtes et animations prévues pour cet automne  
Nous ne pouvons prendre le risque de répandre l'épidémie .  
En espérant des jours meilleurs, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**Jean-Claude RIVAYROL**  
Premier Adjoint



Chers Administrés,

Si la qualité de vie est un enjeu majeur pour notre village, la tranquillité publique en est une composante essentielle. C'est l'une de nos préoccupations légitimes et partagées. C'est un droit fondamental et la première de nos libertés. C'est également une des missions régaliennes de l'état à laquelle notre collectivité est non seulement associée mais bien le plus souvent le principal acteur. Notre village doit agir sur tous les fronts, vers tous les publics et vous avez un rôle important à jouer en tant qu'habitant. La tranquillité publique passe par le respect inconditionnel des règles citoyennes et chaque citoyen doit s'impliquer individuellement et collectivement. Si l'ensoleillement exceptionnel de notre commune, transporte au-delà des montagnes, le nom de «Nice Cerdan», il n'en demeure pas moins indispensable d'associer à cette image, notre volonté de préserver la richesse de notre patrimoine naturel et bâti et de contribuer activement à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de nos habitants. A Estavar, la tranquillité de tous dépend tout simplement de la civilité de chacun.

Quelques petits rappels concernant la problématique de sécurité et de salubrité publique dans notre village:

les chiens de plus de 4 mois doivent être identifiés, ils doivent être tenus en laisse, les aboiements sont considérés comme troubles anormaux du voisinage. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation ou les autres usagers de la route.

Vous l'aurez compris, à travers ces éléments, notre objectif est de sensibiliser les habitants pouvant se trouver dans une des situations précitées. Notre intention n'est pas de faire constater les différentes infractions par la gendarmerie mais bien de trouver ensemble, à travers le dialogue, des solutions légales et viables permettant de mettre un terme à ces incivilités.

A ce titre, je reste à votre écoute et à votre entière disposition.

Avec tout mon dévouement.

Paul MIFFRE Adjoint délégué à la sécurité Publique

# ASA canal d'Estavar-Bajande

A ses adhérents et à ceux qui ne le sont pas, le conseil syndical du canal d'irrigation d'Estavar-Bajande vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël et une très heureuse année 2021 qui espérons le, ne sera en rien semblable à celle que nous avons vécue en 2020.

Nous regrettons que notre assemblée des propriétaires qui devait avoir lieu en juin de cette année n'ait pas pu se tenir. En effet, à cause de la pandémie de la covid 19, la préfecture l'a annulée.

La prochaine assemblée se tiendra à la date stipulée par nos statuts.

Les résultats financiers des deux exercices écoulés sont en 2018: + 23595€ et en 2019: + 23125€  
Pour l'exercice 2020, nous avons prévu un budget de 463800€, ce qui nous permet d'entreprendre les travaux programmés.

Nous vous informons que ces travaux vont s'effectuer sur la branche principale du canal sur le carrer des rossignols et au-delà.

En effet, nous allons - dans un esprit d'économie d'eau et un meilleur service rendu - remplacer et remettre à neuf cette partie du canal. Ces travaux sont subventionnés à 60% par l'agence de l'eau, la région et le département et auront lieu dès début 2021 et perdureront jusqu'en 2022.

Nous sommes toujours en discussion avec les organismes de l'état pour la remise en fonction de la prise d'eau sur le Sègre. Discussions qui s'avèrent difficiles car ils ne veulent pas reconnaître l'ancienne prise qui existait et qui a été emportée par une crue en 1963. Mais nous croyons que notre ténacité aura raison des arguments que l'état avance et que nous pourrons avec le temps remettre cette prise en route. Plusieurs réunions en présentiel et en visio conférence ont eu lieu, la dernière a eu lieu le 9 décembre 2020.

## Les Associations d'Estavar

A.C.C.A	André MARTOS	07.87.26.51.92
Association des Sclérodermiques	Dominique GODARD	04.68.04.02.54
ASA du Canal d'irrigation	Paul José BESOMBES	04.68.04.71.47
Cerdagne Badminton	Vincent TASSARD	07.85.45.92.55
Comité des Fêtes	Romain Magnan	06.89.28.45.00
Promotion Sport Culture	Julien AUGE	06.16.76.28.01
Union Sportive Estavar	Jean-François BANET	06.71.79.05.72
Aïkido Traditionnel Franco Marocaine	Abdelhaq ACHEMIROU	06.28.41.27.42
Association BUSHIDO Self Défense	Laurence AUBRY	06.28.41.27.42

La Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne,

propose à la vente des composteurs aux habitants de notre territoire au prix de 20,00€. Ils peuvent être retirés à la déchetterie communautaire à UR, du Lundi au Vendredi de 09H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H00.

Madame Sandrine SANCHEZ, ambassadrice de tri et de prévention des déchets se tient à votre disposition au 07.85.47.96.89 pour convenir du retrait de ces composteurs.

## ENCOMBRANTS 2021

Les usagers doivent privilégier l'apport des encombrants à la déchetterie communautaire à Ur, ouverte du lundi au samedi,

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (1<sup>er</sup> octobre-31 mars);

de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (1<sup>er</sup> avril-30 septembre).

**Pour les personnes âgées ou ne pouvant pas se déplacer**, La Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » propose un service de collecte des encombrants en porte-à-porte dont les consignes sont les suivantes :

Le ramassage s'effectue en fonction d'un planning prédéfini ;

Le volume des encombrants récoltés par foyer est de **2m<sup>3</sup> maximum** ;

**Les habitants doivent s'inscrire auprès de leur mairie pour bénéficier de la collecte ;**

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir à l'extérieur de la propriété privée en évitant de gêner la circulation ;

En aucun cas nos agents ne peuvent entrer dans les habitations ;

Les déchets de construction et travaux (gravats, fenêtres, volets, wc...) ne sont pas pris en compte dans la collecte des encombrants. Leur propriétaire doit les amener en déchetterie ;

Le dépôt d'encombrants dans les bacs d'ordures ménagères et aux alentours des conteneurs est strictement interdit et passible d'une amende de 1500 € (article R632-1 du Code Pénal).

## TRI

Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne



### Pôle Environnement

## Collecte exceptionnelle des cartons de Noël !



**Les cartons de Noël, j'en fais quoi ?**  
 Comme l'année dernière, un service de ramassage spécial des cartons sera mis en place exceptionnellement par la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

il vous suffira de plier les cartons (sans polystyrène, plastique ou autre...) proprement et de les déposer à côté des colonnes d'apports volontaires de votre quartier la veille de la collecte prévue sur votre commune.

**Calendrier des jours de collecte :**

Jours de Collecte	Communes Collectées
Lundi 28 décembre	Saillagouse - Llo - Err - Estavar - Sainte Léocadie
Mardi 29 décembre	Porté Puymorens - Porta - Enveitg - Latour de Carol
Mercredi 30 décembre	Osséja - Nahuja - Valcebollière - Palau de Cerdagne
Jeudi 31 décembre	Angoustrine - Dorres - Ur - Bourg Madame

**En 2019**, grâce à la contribution de chacun, cette action a permis de collecter et recycler **plus d'1.1 tonne de cartons**.

On peut encore mieux faire cette année !

**DANS LA POUBELLE JAUNE**

COVID-19

**RECYCLABLE**



EMBALLAGES

**PAS RECYCLABLE**



GANTS ET MASQUES

[www.SYDETOM66.FR](http://www.SYDETOM66.FR)

CALENDRIER COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 L	1 L	1 J	1 J	1 M	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 D	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 M	6 D	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 J	8 M	8 V	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 D	9 M	9 M	9 V	9 V	9 M	9 V	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 D	10 L	10 J	10 S	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 L	11 M	11 V	11 D	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 M	12 M	12 S	12 L	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 M	13 D	13 M	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 J	15 M	15 V	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 V	16 M	16 V	16 J	16 D	16 M	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 L	17 L	17 J	17 S	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 M	18 M	18 V	18 D	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 M	19 M	19 D	19 M	19 L	19 J	19 D	19 M	19 S	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 M	20 D	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 J	22 M	22 V	22 J	22 D	22 M	22 S	22 M	22 M
23 D	23 M	23 M	23 V	23 V	23 M	23 V	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 L	24 L	24 J	24 S	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 M	25 V	25 D	25 D	25 V	25 L	25 D	25 M	25 S	25 L	25 M	25 S
26 M	26 V	26 V	26 M	26 M	26 D	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 M	27 D	27 M	27 L	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 J	29 M	29 V	29 J	29 D	29 M	29 S	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 V	30 M	30 V	30 J	30 D	30 M	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 J	31 S	31 S	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V

Estivair: déplacement du  
lundi 24 (fête) au  
mercredi 26

en rouge: collecte déplacée (jour férié)